

d'autres choses ; ceux qui n'aiment pas le travail ne restent pas longtemps ici.

Notre visiteur se rappela le jugement qu'il avait porté sur les religieux et en rougit un peu, mais il ne dit rien pour s'en excuser ; il continua à parcourir tous les postes de la maison et ne put trouver un seul paresseux parmi les frères.

— A quelle heure vous levez-vous le matin ?

— A trois heures et demie en été, et à quatre en hiver.

— A trois heures et demie !

— Oui, monsieur.

— Mais que faites-vous si matin ?

— Nous nous rendons à la chapelle où nous restons en prière durant une heure. Ensuite, chacun va à son poste et, à cinq heures, nous retournons à la chapelle pour entendre la messe.

— Ah ! vous allez à la messe tous les matins ! Allez-vous à confesse souvent ?

— Notre règle nous ordonne de nous présenter au saint tribunal une fois par semaine, mais on peut s'y présenter plus souvent avec le consentement du confesseur.

— Mais il me semble que c'est bien trop souvent ! que pouvez-vous avoir à dire !

— Mon cher monsieur, pour vivre en bons religieux, c'est-à-dire, en fervents chrétiens, il nous faut beaucoup de grâces ; eh bien ! c'est dans la fréquente réception des sacrements que nous les puisons.

Avez-vous bien des exercices de piété à faire ?

— Nous faisons la sainte communion trois fois par semaine ; tous les jours, nous entendons la sainte messe et nous récitons en chœur l'office de la Sainte Vierge, en latin ; chaque année, nous avons une retraite d'une semaine, et chaque mois, un retraite d'un jour. Voici, pour chaque jour, l'ordre de nos exercices spirituels : au lever, la prière du matin, la méditation, l'office de prime et tierce, l'angelus ; à cinq heures et demie, la messe ; à onze heures, l'office de sexte et none, l'examen particulier, l'angelus ; à une heure, l'office de vêpres et complies, le renouvellement des bons propos du matin ; à six heures, le chapelet et l'examen particulier ; à huit heures, l'office des matines et laudes. la prière du soir, la lecture des points de méditation, l'angelus. Outre ces exercices qui se font à la chapelle, nous avons encore beaucoup d'autres pratiques pieuses que l'on fait en particulier.

— Quel est donc le but spécial de votre communauté ?